

L'EMPLOI

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT PRENDRA D'AUTRES MESURES VISANT À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le ministre a sans doute lu les manchettes des journaux ce matin relatant les événements se rapportant à la grande marche de l'emploi. De plus, il a sûrement remarqué la manifestation de chômeurs à l'entrée de l'édifice parlementaire.

Plus de 20,000 personnes se sont réunies à Montréal au cours du week-end et des centaines d'autres, à Regina, Saskatoon et Toronto, et quelques centaines se présentent actuellement à l'entrée du parlement. Ces personnes, madame le Président, représentent le cri du cœur de plus de 1,500,000 chômeurs enregistrés et d'autant d'assistés sociaux qui vivent grâce à la maigre pitance provenant des programmes d'aide des gouvernements.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quand lui et son gouvernement vont finalement comprendre que l'heure est arrivée de s'occuper pleinement de ces trois millions de personnes, dont la majorité veut grandement participer activement à l'économie du Canada, et ce en travaillant, non en vivant aux frais de leurs copains, les travailleurs et travailleuses toujours employés?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, c'est une situation très grave et notre gouvernement a établi plusieurs programmes. Lors de la présentation du Budget, nous avons établi le Programme RELAIS représentant 750 millions de dollars pour les groupes qui ont épuisé les bénéfices provenant de l'assurance-chômage. Mon secrétaire parlementaire rencontrera les groupes de chômeurs cet après-midi en vue de continuer les discussions.

ON DEMANDE CE QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND FAIRE POUR LES JEUNES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Tout le monde sait que les programmes d'emplois mis sur pied par le gouvernement sont des programmes temporaires de création d'emplois temporaires, et qu'au bout du compte, très peu d'emplois permanents sont effectivement créés. Que le ministre mentionne le Programme RELAIS ou le programme d'emploi pour les étudiants, il sait pertinemment que ces programmes prendront fin un jour, dès la fin de l'été, par exemple. Il est aberrant et inacceptable que nous, Canadiens, investissions des milliards de dollars en ce qui a trait à l'éducation de nos jeunes pour constater que plus de 600,000 d'entre eux aujourd'hui sont en chômage et qu'il en existe autant qui bénéficient du bien-être social.

Le ministre peut-il dire ce que son gouvernement fera pour que ces jeunes Canadiens, pleins de dynamisme, aient plus de confiance en l'avenir, lequel semble, en ce moment, plutôt noir, nuageux et sans beaucoup d'espoir?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, c'est étrange! Mes compatriotes, les députés, ainsi que le chef du parti progressiste conservateur rejettent tous les programmes relatifs à la création d'emploi. Évidemment, c'est le gouvernement qui les a établis.

Questions orales

Quant à nous, nous établissons des programmes de formation selon la loi nationale sur la formation professionnelle en consacrant des milliards de dollars pour la formation de la jeunesse au Canada.

LA POSSIBILITÉ POUR LE SECTEUR PRIVÉ DE CRÉER DES EMPLOIS PERMANENTS ET PRODUCTIFS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, le ministre peut-il nous préciser s'il a autre chose dans ses poches que des programmes de création de petites «jobettes» qui ne durent que quelques semaines, autrement dit n'a-t-il pas l'imagination de faire en sorte, en collaboration avec son collègue du ministère des Finances, que le secteur privé puisse, lui, créer des emplois permanents et productifs qui permettront aux travailleurs et travailleuses sans emploi aujourd'hui de gagner leur vie demain avec dignité?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, malheureusement le député ne connaît pas les programmes nouveaux qu'on a annoncés dans le Budget. Par exemple, le Programme ACCÈS pour la jeunesse qui, en collaboration avec le secteur privé, créera du travail grâce à une subvention du gouvernement fédéral pour la jeunesse et pour le premier emploi obtenu une fois les cours formels terminés.

* * *

● (1420)

[Traduction]

LES SOINS MÉDICAUX

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉSENTER UNE NOUVELLE LOI SUR LA SANTÉ

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui vient de rencontrer son homologue albertain.

Le ministre se trouve maintenant dans l'obligation d'accepter les mesures unilatérales prises par le gouvernement de l'Alberta ou alors de priver complètement cette province de l'aide financière du gouvernement fédéral à compter du 1^{er} octobre, ce qui risque d'entraîner une interruption des services et de créer un conflit fédéral-provincial, comportant lui aussi de gros risques. Néanmoins, elle a une troisième solution, plus positive que l'éloquence passive à laquelle nous avons eu droit jusqu'ici ou qu'une guerre totale contre l'Alberta, la seule option que lui offre la loi actuelle. Je lui propose de déposer à la Chambre une loi canadienne sur la santé qui permettra au gouvernement fédéral d'adopter une attitude plus souple à l'égard des provinces réfractaires, qui précisera et confirmera les cinq principes fondamentaux de l'assurance-maladie et qui constituera une option politique vraiment acceptable et plus positive à laquelle pourront se rallier tous les Canadiens en faveur de l'assurance-maladie. Quand va-t-elle déposer ce genre de loi?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Dès que nous serons prêts, madame le Président, et je compte sur le député pour amener M. Larry Desjardin, ministre de la Santé du Manitoba à approuver officiellement une loi renforçant l'assurance-maladie. Jusqu'à présent, je n'ai pas entendu de nombreux ministres provinciaux se prononcer contre le ticket modérateur et les autres frais